

40 ANS DÉJÀ, 40 ANS SEULEMENT

JOYEUX ANNIVERSAIRE SEDUNUM NOSTRUM!

Sedunum Nostrum 2011

Publié avec le soutien
de la Ville de Sion



VILLE DE SION

Remerciements

- › PATRICE TSCHOPP,
JÉRÔME CROISIER et
FRANÇOIS MARIÉTHOZ,
correcteurs
- › ASTRID PERNET,
secrétaire Sedunum Nostrum

40 ANS DÉJÀ, 40 ANS SEULEMENT 4

FRANÇOIS MARIÉTHOZ

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE SION 6

MARCEL MAURER

REGARDS ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT 10

QUELQUES SOUVENIRS SUR L'ORIGINE ET LES DÉBUTS

DE SEDUNUM NOSTRUM 10

BERNARD DE TORRENTÉ

QUEL CHEMIN PARCOURU! 12

MARIE-HÉLÈNE DUBAS

LE SECOND SOUFFLE... 14

NATHALIE LUYET GIRARDET

SION AU TEMPS DES PREMIERS JEUX OLYMPIQUES 19

FRANÇOIS MARIÉTHOZ

SION, UNE VILLE AU CŒUR QUI BAT 25

BERNARD ATTINGER

HÔTEL DE VILLE: LE BLANC VOUS VA SI BIEN 29

CHARLES-ANDRÉ MEYER

L'ART DU RECYCLAGE 31

BENOÎT COPPEY

SIX DÉFIS POUR L'AVENIR 36

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

EXCEPTIONNEL DE LA VILLE DE SION 36

ADAPTER LES NORMES TECHNIQUES ET SÉCURITAIRES

EN FONCTION DES IMPÉRATIFS PATRIMONIAUX 39

PROTÉGER LE PATRIMOINE INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS 40

CONSERVER LES TÉMOINS DE L'ARCHITECTURE

MODERNE 44

PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR

LE PATRIMOINE PAYSAGER 47

S'INTÉRESSER AUX TRANSFORMATIONS URBAINES 48

LE RÔLE DE SEDUNUM NOSTRUM FACE À CES DÉFIS 50

LISTE DES PUBLICATIONS 54

ANNUAIRES, BULLETINS 54, 55

OUVRAGES DIVERS, CARTES POSTALES 58, 59

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS 60

40 ANS DÉJÀ, 40 ANS SEULEMENT

Depuis quatre décennies, grâce au dynamisme de ses présidents successifs, au travail de son comité et à l'appui de ses membres, Sedunum Nostrum a pu œuvrer non seulement pour sauvegarder le riche patrimoine de la commune de Sion, mais également contribuer au bien-être de ses habitants.

Nos prédécesseurs ont su motiver leurs concitoyens et leurs édiles à entreprendre une vaste restauration de la vieille ville, réalisant en grandeur nature ce que le petit écran venait d'instaurer : la transformation des ruelles grises et décrépies en une succession harmonieuse de bâtiments colorés. Ils ont aussi informé sans relâche, organisant visites, concours, rallyes pour les enfants, et publiant plus de 100 bulletins, annuaires ou ouvrages hors série, dans le but de prévenir des dommages irréversibles. Enfin, ils ont réagi par courrier et par presse interposée lorsque, malgré tous leurs efforts d'anticipation, ils furent pris de court ou impuissants face aux décisions des pouvoirs publics et de certains privés. À considérer toutes les actions menées, on aurait tendance à dire 40 ans seulement !

Pourtant, le nombre des membres de Sedunum Nostrum est passé ces dernières années sous la barre des 1000. Nous avons donc entrepris une action à large échelle pour marquer cet anniversaire. Ainsi fut créée, sous l'impulsion de PIERRE-ALAIN CRETENAND, notre ancien président, la commission des 40 ans. C'est surtout à lui, BENOÎT COPPEY et ERIC MÉVILLOT que l'on doit le dépliant paru en décembre dernier ; il fut distribué tout ménage sur l'ensemble de la commune, afin de rappeler à tous l'existence de notre association et la nécessité de s'unir pour protéger notre patrimoine. Accueilli très favorablement, nous avons souhaité lui donner une suite.

Mais nous revient-il de relater une fois de plus l'extraordinaire aventure passée ? Ceux qui l'ont vécue en direct sont bien plus à même de la conter ; nous leur avons donc cédé la plume.

Notre rôle est de poursuivre l'action, de l'adapter aux connaissances, techniques et contraintes de notre temps. Le renouvellement important du comité, suite au départ de 6 de ses membres en juin dernier, et le changement de président ont été les moteurs de cette réflexion. Nouvelles personnes et expériences, nouvelles sensibilités et envies, mais toujours le même engagement à servir les buts de Sedunum Nostrum. Ce travail commun nous a permis de nous connaître, de nouer des liens qui dépassent de loin la collaboration au sein d'un comité. Ainsi, malgré toutes les menaces qui pèsent sur notre patrimoine, nous nous sentons prêts et motivés à relever ensemble les défis qui nous attendent.

À vous tous qui avez participé à ces 40 ans de labeur, à ceux qui ont repris le flambeau et ceux qui ont collaboré à la rédaction de ce bulletin, Monsieur le Président de la Ville de Sion, Madame et Monsieur les anciens Architectes de la Ville, Mesdames et Messieurs les anciens et nouveaux membres du comité de Sedunum Nostrum, je vous témoigne ma profonde gratitude. Enfin, vous, lecteur, membre ou futur membre de notre association, soyez notre messenger; informez-nous et informez votre entourage: la défense du patrimoine est l'affaire de tous!

FRANÇOIS MARIÉTHOZ
Président de Sedunum Nostrum

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE SION

Le Conseil de l'Europe proclame 1970 «Année européenne de la nature», consacrant l'émergence d'une nouvelle sensibilité; le commandant Cousteau dénonce les atteintes aux eaux océaniques et parle de «suicide collectif»; la première centrale nucléaire de Suisse est inaugurée officiellement à Bözelen; les nouvelles habitudes de consommation sacrifient peu à peu l'épicerie de quartier, le marché local et les petits commerçants; la mode vestimentaire promeut la liberté individuelle de se fabriquer sa propre image.

Le Conseil municipal de Sion approuve l'autorisation de déboisement accordée par l'Etat du Valais, concernant 800 hectares récemment abattus dans l'immense forêt bourgeoise sur les hauteurs de Thyon, pour faire place à la nouvelle piste de l'Ours; les promoteurs de Thyon 2000 projettent une station d'hiver futuriste, véritable ville d'altitude avec équipements touristiques et sportifs ultramodernes, avec altiport et liaison à Sion et à la plaine du Rhône par le téléphérique le plus audacieux et le plus rapide d'Europe; sur un alpage abandonné s'édifie l'étonnante station d'Aminona; les messieurs valaisans de 1959 tournent leur veste pour accorder massivement le suffrage féminin... Chez nous, comme ailleurs, le monde économique et social se transforme, mû par l'euphorie ambiante d'expansion du moment, entraînant en même temps avec elle son lot d'inquiétudes, d'interrogations et de contestations.

En cette même année 1970 et dans ce climat de changement et de tension, «Sedunum Nostrum. Société pour la sauvegarde de la cité historique et artistique» prend la relève des «Amis du Vieux Sion». Elargissant désormais son champ d'action à l'ensemble du territoire communal, l'association situe ses intérêts à la jointure d'un passé qui nous définit et nous identifie, d'un présent qui nous provoque et nous mobilise et d'un futur qui nous attire et nous défie. Pari difficile que de

choisir et de suivre la voie d'un juste milieu entre une tradition locale établie et un progrès à tout crin, mais pari nécessaire à qui veut échapper à la facile et orgueilleuse illusion «de croire qu'en reniant le progrès de son siècle, on s'assure l'héritage de tous les trésors des siècles anciens»; gageure exigeante que de vouloir concilier, dans la durée, l'équilibre et l'harmonie, la solidité et la stabilité silencieuses de la pierre et la mouvance parfois bruyante de la vie et des idées; œuvre utile que de chercher avec obstination à conserver l'héritage des pères –patrimoine– et à le garder sauf –sauvegarder–. Depuis 40 ans, Sedunum Nostrum déploie ses initiatives et ses activités entre la reconnaissance et le respect dus à nos aïeux, les besoins de nos contemporains et les attentes légitimes de nos enfants et petits-enfants. Elle nous donne par là même ses gages de continuité et d'intégration des époques et ses garanties de transmission d'un bien commun pour le bien commun. Elle répond ainsi tout à la fois au besoin identitaire de l'homme d'être ancré dans son histoire et dans son environnement et à celui de participer à la vie de sa communauté.

Votre association contribue donc activement à soigner et à transmettre la part de beauté gravée durablement dans les pierres et les rues de notre ville; elle la valorise et la fait connaître, afin que les habitants de Sion et leurs hôtes y trouvent ce supplément d'âme qui en ajoute grandement à ses architectures, à ses arts et à ses couleurs. Soyez-en, vous tous et vos prédécesseurs, vivement remerciés.

MARCEL MAURER
Président de Sion



REGARDS ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT

QUELQUES SOUVENIRS SUR L'ORIGINE ET LES DÉBUTS DE SEDUNUM NOSTRUM

Le 24 juillet 1956 fut fondée l'Association des Amis du Vieux Sion. Son comité, présidé par le juge instructeur LOUIS DE RIEDMATTEN, se composait de l'abbé FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, de Madame SIMONE GUHL-BONVIN, de Messieurs ALBERT DE WOLFF et LÉON IMHOF. Son but était la protection de la vieille ville contre des initiatives qui la mettraient en danger. Elle lutta efficacement, avec le soutien de la presse locale, entre autres pour sauver de la destruction la « maison Joris » et les maisons contiguës de la rue de Savièse, pour préserver Longeborgne et son vallon d'un projet de gravière et de route et se préoccupa d'une restauration du château de Tourbillon.

En 1970, année de la protection de la nature proclamée par le Conseil de l'Europe, l'activité méritoire de l'association avait ralenti, le président DE RIEDMATTEN désirait passer la main. Monsieur ANDRÉ DONNET, archiviste et bibliothécaire cantonal, fonctionnait pratiquement comme chef des services culturels cantonaux. Compétent, très cultivé, énergique et bon organisateur, très écouté par le Conseil d'Etat, il rendit à la culture valaisanne des services qu'on ne relèvera jamais assez. Il estimait que les Amis du Vieux Sion devaient jouer un rôle plus actif. J'étais à l'époque président de la Bourgeoisie de Sion, très engagée en faveur de la vieille ville. ANDRÉ DONNET vint me voir et n'eut aucune peine à me convaincre. L'ingénieur GEORGES DE KALBERMATTEN s'intéressa à cette présidence, candidature qu'approuva le comité des Amis du Vieux Sion. C'est ainsi que se tint le 3 décembre 1970 une assemblée qui décida son remplacement par une association baptisée Sedunum Nostrum. Ce nom rappelait son adhésion à la société internationale Civitas Nostra, qui tint à Sion l'année suivante son congrès annuel.



Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion

La même assemblée adopta de nouveaux statuts, élut un «Grand Comité» de 24 membres. Ce comité désigna parmi eux les cinq membres du «bureau»: GEORGES DE KALBERMATTEN, président, MELCHIOR KUNTSCHEM, vice-président et caissier, JEAN-MARC BINER, secrétaire, FRANÇOIS REICHENBACH et RAYMOND EGGS.

D'emblée, cette équipe, très unie autour d'un président enthousiaste et efficace, développa une admirable activité. Citons dès l'année suivante les actions couronnées de succès en faveur de l'ermitage de Longeborgne, des maisons Julier et de Platea, du collège cantonal, de l'achat par la commune de la partie à vendre de la maison Supersaxo.

En 1971 débuta déjà l'édition des remarquables publications, qui ont tant fait pour révéler et protéger les beautés et les trésors de la ville, de Bramois, des Mayens de Sion, dans les domaines les plus divers.

Le succès fut immédiat et Sedunum Nostrum comptait déjà plus de 600 membres au printemps 1971.

Les comités successifs, vivement soutenus par les membres de Sedunum Nostrum, par les autorités et la population, ont poursuivi sur cette lancée avec des résultats dignes des plus vifs éloges. J'entends dire que certains envisagent d'élargir son action au patrimoine naturel, ce qui m'enchanterait.

BERNARD DE TORRENTÉ

QUEL CHEMIN PARCOURU!

Enfant, marcher dans les ruelles sinueuses des quartiers de la vieille ville de Sion faisait partie de mes loisirs. Scoutes, nous parcourions les venelles moyenâgeuses à la recherche de signes, flèches et éventuels trésors lors de jeux de pistes qui occupaient nos rencontres hebdomadaires. J'ai donc eu le loisir de découvrir ma ville et d'en apprécier ses moindres recoins. A l'époque, ces cheminements étaient bien insalubres et en mauvais état! Les pavés manquaient, la terre y apparaissait et la végétation reprenait le dessus sur les constructions. Les façades étaient pour la plupart délabrées et décrépies et pour couronner le tout, l'air y était nauséabond. Tout tombait en ruine et ce tableau peu attirant gâchait pour le moins la beauté de notre cité. Malgré ce triste constat, je pense avoir eu encore la chance de connaître l'âge mi-rural mi-urbain de notre chef-lieu viticole.

C'est avec la rénovation de la maison de Platea dans les années 1970 que j'ai pris conscience de la nécessité de revitaliser le tissu urbain de ma ville.

Figure emblématique, visible telle une oriflamme sur les contreforts de Valère, la maison de Platea a marqué le début du grand chantier de rénovation de Sion.

Mes prédécesseurs s'étaient fait connaître par leur engagement pour la maison du notaire COLOMBIN (1983) au sommet de la rue de la Porte-Neuve, la réfection de la fresque Uffem Bort (1984), par l'urgence de sauver Longeborgne et la volonté de réaménager l'artère du Grand-Pont (1982). L'ampleur des destructions d'immeubles dans les années 1970-1980 était telle que Sedunum Nostrum fut encouragée à réagir dans ce sens. Notre association s'est engagée à sensibiliser l'opinion publique par des informations sur notre devoir à s'opposer à ces démolitions. Les bulletins trimestriels furent dès lors les vecteurs de cette mise en garde.

Sedunum Nostrum a joué un rôle important dans la collaboration entre instances officielles telles les services des monuments historiques et de recherches archéologiques. Elle a été un lien entre les acteurs de cet immense chantier regroupant propriétaires, architectes, entrepreneurs et organes étatiques.

Le sauvetage du patrimoine architectural ne s'est pas cantonné seulement à un rafraîchissement de façades mais a également contribué au maintien d'ensembles organiquement équilibrés. Par ses actions et par ses informations, Sedunum Nostrum a été indéniablement un catalyseur de la rénovation de la vieille ville. Chaque président, chaque membre du comité a contribué à faire avancer ce gigantesque chantier au gré de ses sensibilités et en y apportant ses compétences propres: celles d'architecte, d'ingénieur, d'homme de loi, d'historien, d'humaniste...

Aujourd'hui les intérêts de Sedunum Nostrum se font de plus en plus larges en sortant du strict cadre de la ville délimitée par le tracé des anciens remparts. Les publications portent sur des sujets plus vastes, sur l'histoire de notre ville, de ses loisirs (cf. le livre «les Mayens de Sion»), sur la nécessité de conserver les vestiges archéologiques (cf. basilique paléochrétienne de Sous-le- Scex) et sur l'architecture contemporaine (cf. la Villa Veuillet). Elles nous font percevoir d'autres enjeux, historiques, architecturaux, économiques et même écologiques.

Si la préoccupation majeure reste identique, à savoir la protection de l'héritage du passé sur le territoire de Sion, Sedunum Nostrum nous pousse à aller de l'avant en ne faisant pas de notre ville une reconstitution historique, une «ville musée», mais en privilégiant un cadre de vie adéquat et esthétique dans un paysage urbain proche de la diversité croissante de ses habitants.

MARIE-HÉLÈNE DUBAS

Architecte SIA, dipl. EPFL, présidente de SN de 1998 à 2004

LE SECOND SOUFFLE...

L'importance du patrimoine est grandissante aujourd'hui. Les facilités de déplacement ont eu pour conséquences une plus grande migration des populations, en particulier vers les villes. De ce fait, nos valeurs identitaires, nos racines sont plus lointaines et la tendance d'un attachement sentimental aux valeurs du passé, porteuses de notre identité, influe nos comportements et notre attitude face aux valeurs patrimoniales, souvent représentées par des bâtiments «symboles» ou des espaces publics situés dans des périmètres historiques.

Comprendre cet attachement, écouter les arguments des différents acteurs du développement territorial et apporter un début de solution, telles sont les missions que je m'étais fixées en tant qu'architecte et urbaniste d'abord et particulièrement en tant que chef du service de l'édilité de la Ville de Sion.

Une vision romantique

La forme d'attachement aux valeurs patrimoniales est quelque peu similaire à celle de l'attachement à la nature. Déracinés, en proie à une mouvance générale et à un rythme de vie qui ne fait que s'accélérer, les hommes et les femmes ont besoin d'enracinement, de références à un passé qui témoignent de qui ils sont et qu'ils souhaiteraient immobile, voire immuable.

Sans en être véritablement conscients, les gens sont fréquemment sentimentalement, plus que «raisonnablement», attachés aux valeurs patrimoniales. Cette forme d'attachement, comme souvent celui qui lie à notre époque l'homme à la nature, peut donner naissance à des débats, voire des combats enflammés, mû par le besoin de retrouver ses racines, plus que par l'entendement.

Le regard objectif

Cette vision, quelque peu nostalgique, est somme toute idéaliste plus que réaliste. Les bâtiments, publics comme privés,

les espaces publics, qu'ils se situent dans des périmètres urbanisés contemporains ou historiques, doivent répondre aux mêmes exigences techniques, répondre aux mêmes contraintes de sécurité et atteindre les mêmes performances énergétiques.

En effet, le cadre légal et normatif est identique et ne fait pas ou que peu preuve de souplesse en ce qui concerne les constructions représentant une valeur patrimoniale. Seuls certains éléments de « haut patrimoine » – châteaux, églises, couvents, tours, etc. – font l'objet d'une reconnaissance unanime, sans équivoque et cette reconnaissance peut donner lieu à des dérogations, voire à une application différenciée des normes

[FIG. 1 **La place Maurice Zermatten, une place au service du site**].

Cependant, l'ensemble des valeurs historiques est surtout constitué d'une multitude de petits édifices, rues, places, dont la beauté singulière ne prend de valeur que dans le tout qu'ils forment pour transmettre le témoignage d'une époque ou d'un savoir-faire, d'une influence d'une autre civilisation aux populations actuelles [FIG. 2 **Espace des Remparts, un matin**]. C'est la somme de ces « petits riens », témoins d'une vie ordinaire, parfois disparates, même hétéroclites, qui relatent une époque passée et la font exister dans notre vie contemporaine.

La valeur patrimoniale, basée sur une multitude de paramètres complexes, est ardue à démontrer de façon scientifique. La fragilité de la défense du patrimoine tient en grande partie à l'établissement complexe de cette valeur ainsi qu'aux différentes pressions que le patrimoine subit.

La pression économique

Un terrain situé dans un milieu dense, un centre ville par exemple, auquel le règlement des zones et des constructions offre de grandes capacités de bâtir (haute densité), revêt une valeur très importante sur le marché.



FIG. 1



FIG. 2



FIG. 3



Historiquement, nos villes sont nées à des endroits déterminants. L'évolution de l'urbanisation a démontré que nos cités se sont développées sur les fondations des précédentes. Les incendies, les catastrophes naturelles, les effondrements ont régulièrement détruit des morceaux de ville que l'avancée de l'urbanisation s'est empressée de réinvestir par des constructions nouvelles. Ce phénomène perdure encore aujourd'hui. Cependant, l'avancée en matière de normes de sécurité et de progrès technologiques dans la construction, a amené une plus longue durée de vie à nos bâtiments. Les opportunités de trouver des terrains vides en centre ville sont donc devenues plus rares. Ces terrains ont ainsi pris une grande valeur, et par là même augmenté la pression économique sur les valeurs patrimoniales. Situés au cœur des villes, ils sont souvent précisément ceux qui accueillent des édifices anciens de grande qualité.

Pour nos édiles, dont la tâche est d'aménager le territoire, la pesée des intérêts doit être soigneusement faite entre, d'une part, l'intérêt de donner à plusieurs un accès à un logement dans une localisation adéquate et, d'autre part, le maintien d'un patrimoine.

Pour effectuer cette pesée d'intérêts de façon judicieuse, il faut aussi clairement que possible établir la valeur du patrimoine menacé. C'est précisément à cela que sert l'établissement des inventaires du patrimoine. L'inventaire, bien qu'il n'ait pas de force contraignante, a le mérite de déterminer la valeur du patrimoine et peut également proposer des mesures de protection. Les édiles peuvent ainsi avoir en main tous les ingrédients à une juste pesée des intérêts et décider ce qui doit être fait, en connaissance de cause.

Cependant, dans cette analyse, une valeur manque encore : la valeur d'utilité qui est liée à la fonction du bâtiment. En effet, un bâtiment vide a moins de valeur qu'un bâtiment habité. Qui plus est, si ce bâtiment a une fonction de musée ou d'école ou de logements, il ne revêt pas non plus la même valeur.

Le juste milieu

Les arguments évoqués plus haut tendent à démontrer que la mise sous protection d'un patrimoine tient à une pesée équitable de tous les intérêts en présence. On peut encore évoquer le type de protection qui peut être mise en place.

En effet, si l'on souhaite «mettre sous cloche» ces bâtiments, en les restaurant à l'identique coûte que coûte, sans accepter de changement de fonction, au risque qu'ils restent vides, on aura de la peine à trouver les arguments afin que les travaux exigés, souvent onéreux dans ce type de restauration, trouvent les budgets nécessaires à leur réalisation.

Si l'on souhaite faire vivre ce patrimoine à notre époque et lui donner un futur, on doit accepter premièrement de lui trouver une fonction contemporaine et deuxièmement il en découlera des adaptations du bâtiment aux normes actuelles. L'enjeu est alors de savoir où fixer le curseur. Il faudra soigneusement évaluer ce qui sera de l'ordre de la restauration et ce qui sera de l'ordre de la rénovation.

L'avenir de notre passé

Le patrimoine est l'affaire de tous. Ediles, citoyens, milieux associatifs, conservateurs, constructeurs, utilisateurs sont amenés à dialoguer afin d'écrire, ensemble, la valeur à lui donner aujourd'hui et dans le futur [FIG. 3 **Détail bronze, place Maurice Zermatten**].

NATHALIE LUYET GIRARDET

Ancienne Architeccte de la Ville de Sion,

Responsable du département Construction
et Environnement

Haute école pour le paysage,

l'ingénierie et l'architecture (hepia), Genève.

SION AU TEMPS DES PREMIERS JEUX OLYMPIQUES

Le développement urbain et la densification de l'habitat sur le territoire de la commune de Sion ont été, durant les quatre dernières décennies, les vecteurs de nombreuses découvertes archéologiques. Grâce à eux, les pages blanches de l'histoire de notre région se remplissent patiemment, les chapitres s'étoffent et les transitions se fluidifient.

Après plus de 150 ans de trouvailles fortuites, les fouilles archéologiques de sauvetage débutent dans les années 1950. De 1960 à 1964, l'abbé FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, responsable des Monuments Historiques et Archéologue cantonal, dirige le premier grand chantier sous l'église Saint-Théodule. L'apparition de monuments funéraires et de stèles gravées, lors des aménagements de conduites pour la prolongation ouest de l'avenue du Petit-Chasseur en 1961, initie une collaboration de plus de 30 ans avec l'Université de Genève pour l'étude des vestiges préhistoriques de la ville de Sion. Les archéologues présents sur le site ne se contenteront pas de leur terrain de recherche mais utiliseront leur temps libre pour suivre divers travaux réalisés dans le quartier et y déceler d'autres témoins du passé. Depuis la mise au jour de l'église funéraire de Sous-le-Scex en 1984, puis du dolmen M XII en 1987, l'archéologie sédunoise bénéficie, en plus du retour de nombreux acteurs du patrimoine toujours avides de nouvelles trouvailles, des débuts de la surveillance systématique des chantiers de construction, instaurés par l'archéologie cantonale à partir de 1987. Dès lors, on assiste à une multiplication des découvertes aussi bien préhistoriques qu'historiques, non seulement en ville de Sion mais également dans les villages environnants, notamment dans le quartier de Pranoé à Bramois. Sedunum Nostrum a largement participé à la diffusion des acquis en publiant 8 bulletins et 2 annuaires consacrés en majeure partie ou intégralement aux vestiges archéologiques.

Il serait vain de vouloir énumérer ici la centaine d'interventions réalisées dans les différents sites sédunois durant les quarante dernières années. Certaines apportent un éclairage particulier sur des éléments déjà partiellement étudiés, d'autres concernent des sites supposés ou totalement inconnus. C'est le cas de la nécropole de Don Bosco dont les premières traces furent observées lors de la construction de la grange de l'orphelinat, actuellement bâtiment «Caritas», dans les années 1930. La redécouverte du site, en 1999, est à l'origine d'intenses recherches.

D'octobre 2007 à décembre 2010, les archéologues ont consacré 30 mois à enlever une à une les couches sédimentaires qui recouvrent et composent la nécropole, à nettoyer, dessiner, photographier, démonter, pierre par pierre, les monuments funéraires qui recouvrent les tombes, à étudier les architectures des sarcophages et des cercueils de bois, à dégager les squelettes et les parures inhumés ou incinérés. Ce sont ainsi 70 sépultures et 22 tumuli qui ont été documentés sur une parcelle de plus de 1000 m². Pourtant, la nécropole qui s'étire de l'extrémité nord de la rue du Tunnel jusqu'à la rue de Platta couvre encore près de 5000 m²! On est en présence d'un site archéologique majeur, dont l'importance dépasse largement les frontières du Valais. Sa richesse en fait également l'un des plus importants des Alpes.

La plus ancienne sépulture date de la fin de l'âge du Bronze, vers 1000 avant J.-C., et la fréquentation de la nécropole va se poursuivre durant 5 siècles, durant tout le Premier âge du Fer. Au début, les défunts sont incinérés et leurs cendres déposées dans une petite fosse, parfois avec quelques objets partiellement fondus sur le bûcher et des offrandes céramiques. Ce rite va perdurer encore 2 siècles, à côté des premières inhumations. La plupart des tombeaux sont des tumuli, des tertres de pierres de 3 à 8 m de diamètre entourés d'un cercle de dalles dressées [FIG. 4 **Un tumulus de la nécropole de Don Bosco reconstitué**]. Au



FIG. 4

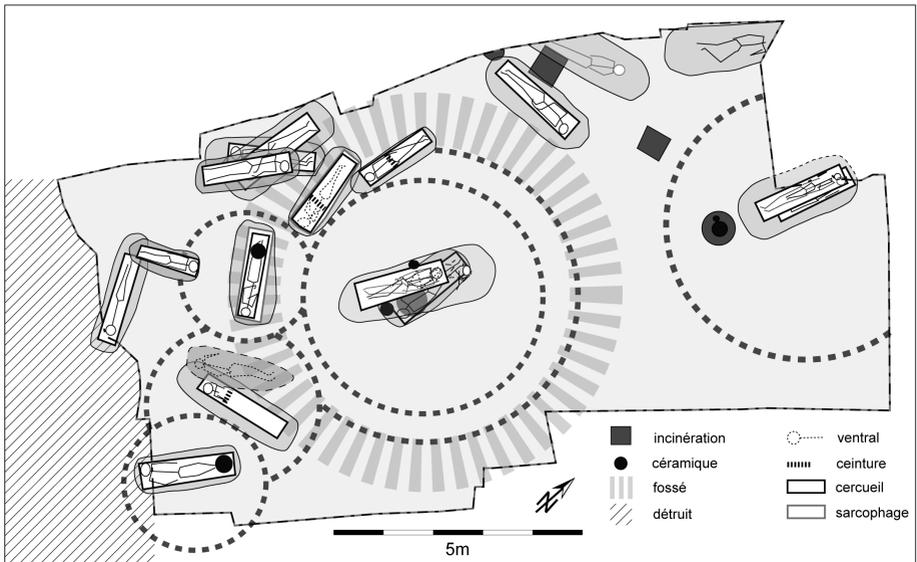


FIG. 5





FIG. 7

FIG. 6

centre du cercle, le corps du défunt est déposé dans un cercueil de bois au fond d'une fosse profonde, tapissée parfois de dalles. A Don Bosco, on a également aussi enterré des corps en dehors du tertre à proximité des cercles de pierres; ces tombes renferment également des cercueils en bois et des caissons de dalles [FIG. 5 **Plan d'un secteur de fouille, rue du Tunnel 24**]. Les corps sont déposés étendus sur le dos, sans orientation particulière.

Au vu des premières investigations, la nécropole comprend plus de 300 tombes. Les vestiges permettent de comprendre les rites de l'époque, notamment le passage de la pratique de l'incinération à celle de l'inhumation. L'architecture soignée des chambres funéraires et des monuments révèle la maîtrise technique des constructeurs. Le mobilier extrêmement riche que portaient les défunts –au-delà de la qualité du travail des orfèvres de l'époque– atteste de leur rang, véritables aristocrates au pouvoir étendu sur les communautés locales.

Les hommes et les femmes portent des parures en fer, en bronze, en verre, en corail, en ambre ou en or: colliers de perles, bracelets, ceintures, agrafes de vêtement, anneaux de cheville [FIG. 6 **Parure de cou et bracelets de la tombe 18**]. Si les colliers sont

généralement composés de fines perles de bronze et de verre, trois défunts portaient autour du cou une parure exceptionnelle: des disques et des tubes de tôle d'or finement décorés [FIG. 7 **Détail de disques en tôle d'or décorés au repoussé**]. Les bracelets en bronze, en bois fossile (lignite) ou en pierre polie sont portés par paires. Les ceintures, en tissu ou en cuir, sont décorées de petits cabochons de bronze. Les fibules et les épingles, en bronze ou en fer, sont souvent disposées près du cou et fermaient un grand vêtement couvrant ou un linceul.

Le mobilier correspond à la mode de l'époque; des éléments similaires à ceux de Sion apparaissent sur le Plateau suisse, dans les régions bernoises ou fribourgeoises. Plus intéressant, les gens de Don Bosco se procuraient certains bijoux au sud des Alpes. La présence d'or n'est pas surprenante; les «princes» et «princesses» celtes du sud de l'Allemagne ou du Plateau suisse en portaient régulièrement. On relève à Sion des modes proprement locales; des femmes portent aux chevilles des anneaux massifs aux décors particuliers et ornent parfois leurs poignets de bracelets en pierre verte, une production spécifique au Valais, comme le prouve la découverte d'un atelier dans le village préhistorique de Gamsen.

Le Premier âge du Fer, entre 800 et 450 av. J.-C., est l'une des périodes les plus passionnantes de la préhistoire des Alpes. A cette époque, le Plateau suisse et le nord des Alpes sont des territoires occupés par des Celtes qui entretiennent des contacts, par-delà les Alpes, avec les Grecs et les Etrusques. Les échanges se font par la vallée du Rhône depuis Marseille ou par les cols alpins. Sion se situe au cœur de ces échanges et les populations locales en profitent largement: droits de passage, surveillance des chemins, accompagnement de convois. En témoigne la richesse du mobilier découvert à Don Bosco.

FRANÇOIS MARIÉTHOZ

SION, UNE VILLE AU CŒUR QUI BAT

En 1994, un bulletin «Sion, le temps et l'espace des commerces» a été envoyé à tous les membres de Sedunum Nostrum. J'y abordais la problématique de la vie commerciale en ville de Sion. Dix-sept années plus tard, quel constat peut-on faire?

Pour le centre et la vieille ville, c'est le renouveau qui domine. Personne ne peut contester l'amélioration de la qualité de la vie en centre-ville: place du Midi, espace des Remparts, Grand-Pont et rue de Lausanne, le renouveau a fleuri partout et la vie a suivi. Le Grand-Pont, qui était gravement malade, est redevenu la grande rue du marché le vendredi et des repas sympathiques toute la semaine [FIG. 8 La rue du Grand-Pont au XIX^e siècle] [FIG. 9 La rue du Grand-Pont un matin de 2011]. La place du Midi a réussi à civiliser les voitures pour offrir ses belles terrasses pleines de soleil. La vie s'est recentrée et renforcée dans un périmètre à la dimension du piéton. Les efforts faits par la Municipalité en matière de requalification de ces espaces et ceux de son promoteur économique, M. NICOLAS SERVAGEON, pour leur donner un contenu, ont payé: du tout beau travail. La réactivation de l'Unip, après sa fermeture, reste un exemple en attendant celle, imminente, des magasins Kuchler.

La Planta reste en espérance, mais ses dimensions et l'affectation des bâtiments de sa périphérie lui conservent sa vocation d'espace majeur pour les grandes manifestations cantonales.

Dans ce même texte de 1994 je soulevais la problématique de la vie commerciale dans les quartiers périphériques et la nécessité de légiférer afin de concentrer les commerces dans des petits centres de quartier pour que leurs habitants y retrouvent aussi des coins vivants. Là, c'est l'échec. Champsec voit ses commerces se disperser et n'être pratiquement accessibles qu'en voiture. La réaffectation des celliers Varone-Bonvin va encore accroître cette dispersion. Si rien n'est fait pour

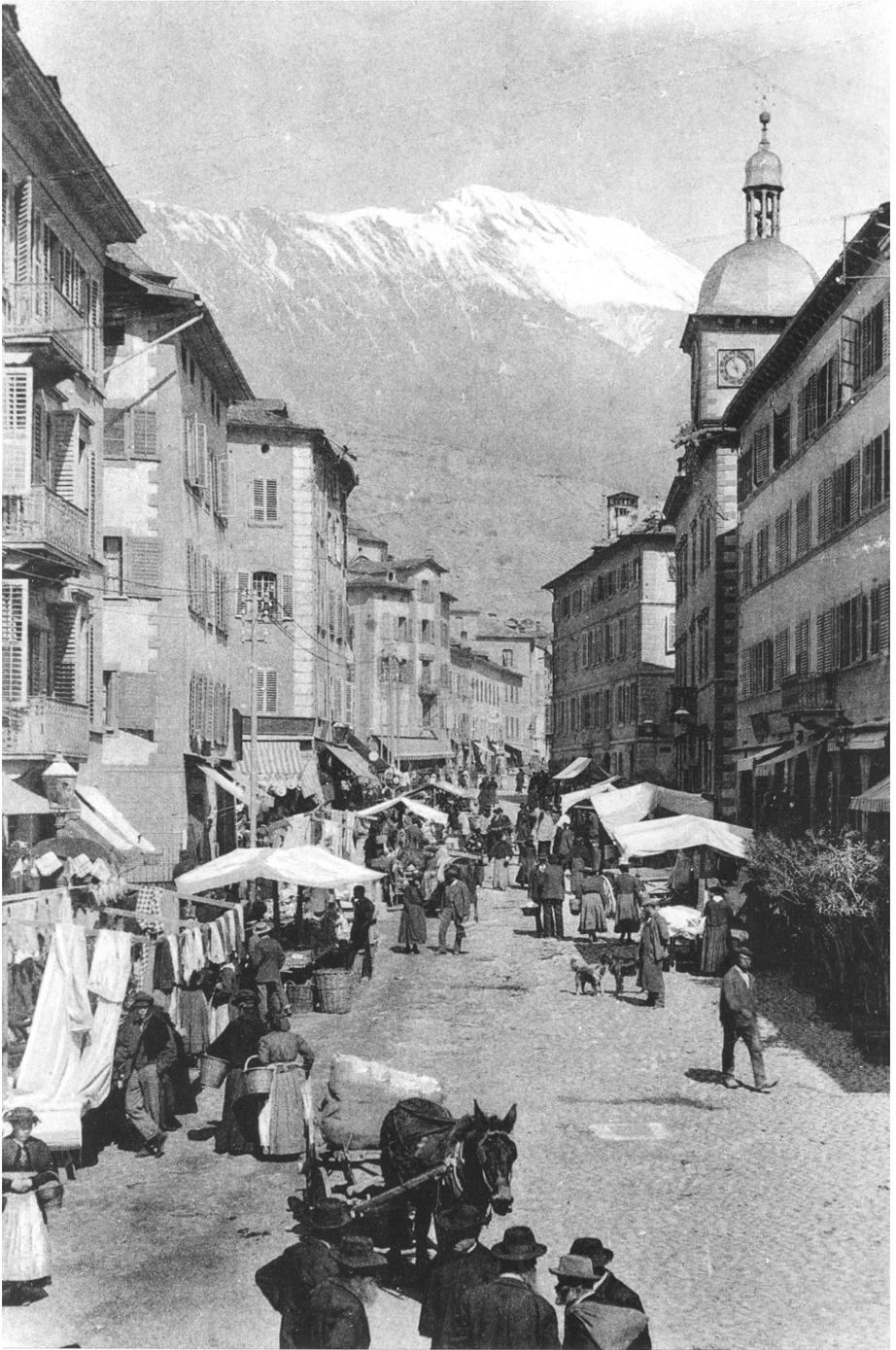


FIG. 8



FIG. 9

tenter de corriger ce presque état de fait, toute cette zone restera une «banlieue».

Le même phénomène, mais en plus grave, se retrouve à l'ouest avec cette place des Potences qui n'en finit pas de se languir, mais il s'agit là de toute la problématique de la planification du territoire au niveau des communes, du «chacune pour soi». C'est cette absence de coordination intercommunale qui est responsable de cette concurrence. On ne peut en effet avoir un quartier vivant à proximité immédiate d'une grande zone commerciale, même si cette dernière est très mal organisée. Ce mode de commerce, avec voitures et caddies géants, tue la vie en ville et dans ces quartiers. Tout ce que cette zone commerciale prend affaiblit aussi bien les quartiers périphériques que le centre-ville...

Il a fallu un demi-siècle pour faire revivre le marché du Grand-Pont; combien d'années faudra-t-il pour corriger cette absence de planification à une échelle supra communale?

BERNARD ATTINGER

HÔTEL DE VILLE : LE BLANC VOUS VA SI BIEN

Finalement, le blanc est aussi une couleur. Reste à savoir si cette couleur peut résulter d'un effet de mode ou si elle s'impose comme par nécessité dans certaines situations. Peut-être que l'Hôtel de Ville nous fournira, sinon toute, en tout cas une bonne partie de la réponse.

Quand il s'est agi de le restaurer, au début des années cinquante, on l'a judicieusement débarrassé de ses ajouts alourdissants du XIX^e siècle, tels le balcon surplombant la porte principale et le cordon parcourant les façades au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée. Mais, parallèlement à cette restauration bénéfique, une couleur «ocre lie de vin» lui a été attribuée, dont les origines n'ont jamais pu être établies avec précision: goût marqué pour cette teinte par un artiste-peintre sollicité pour l'occasion, volonté de caractériser le côté italianisant de l'architecture par une importation colorée à connotation lombarde ou siennoise, le fait n'est plus dans les mémoires. Toujours est-il que cette couleur nuisait au bâtiment. On va voir pourquoi.

Le propos n'est pas ici de décrire celui-ci. Il y a eu suffisamment de publications sur l'édifice, dont notamment l'importante contribution d'OTHMAR CURIGER que Sedunum Nostrum avait reprise pour ouvrir sa collection des annuaires, en 1971. Mais approchons-le quand même de plus près et parlons uniquement de sa façade principale pour mieux saisir les éléments essentiels de sa composition. Celle-ci comporte un élément central bien marqué, surmonté de sa tour d'horloge, avec de part et d'autre une asymétrie d'axes d'ouvertures, trois à gauche, deux à droite sur trois niveaux [FIG. 10 L'Hôtel de Ville, façade principale]. Ces ouvertures s'affirment toutes dans un solide encadrement en pierre foncée soutenant chacune un linteau important. La façade est elle-même bordée d'une chaîne d'angle en redents, ainsi que d'une corniche aux corbeaux moulurés.

Ce décor de pierre écrit l'architecture même de l'édifice et, du coup, osons pour notre argument la comparaison avec l'écriture: un texte en noir ou en gris très foncé posé sur un fond de couleur rougeâtre sera beaucoup plus difficile à lire que le même texte se détachant nettement sur un fond clair. Et voilà la réponse à l'interrogation initiale.

Le blanc n'est ainsi pas un attribut de la mode mais bien une mise en évidence judicieuse des éléments forts de la modénature de façade. En effet, tant les encadrements de fenêtre que les chaînes d'angle du bâtiment écrivent, pourrait-on dire, le style de façade. Or, cette forme d'écriture architecturale, noyée dans la couleur «ocre lie de vin», perdait considérablement de sa force. Elle a été heureusement revitalisée grâce au fond «blanc de chaux», en 1999.

CHARLES-ANDRÉ MEYER



FIG. 10

L'ART DU RECYCLAGE

A l'heure où le développement durable devient récurrent dans tous les secteurs d'activité humaine, de l'économie à l'art de vivre, il est intéressant de constater que le phénomène du recyclage du bâti n'est pas nouveau et qu'il conserve encore de beaux jours devant lui.

Curieusement, lorsque l'on compare le centre-ville séduinois de 1970 à l'actuel, on est frappé par le nombre d'endroits de la ville ayant gardé leur substance et leur allure. Contrairement aux années 1960 au cours desquelles des rues et des quartiers entiers ont fondamentalement changé de look et de style, les quatre décennies suivantes se sont contentées de quelques interventions ponctuelles –certaines faisant d'ailleurs disparaître à jamais des témoins intéressants du patrimoine séduinois– laissant plus ou moins intacte l'expression du lieu. Dans cette relative stabilité, l'activité constructrice n'en est pas pour autant restée coite.

Bénéficiant de structures héritées du passé en bon état de conservation, elle s'est emparée d'une multitude de bâtiments qu'elle a su remodeler en fonction de nouveaux besoins, soit par un assainissement, comme pour bon nombre de logements, soit par un changement d'affectation, principalement constaté pour les bâtiments publics. Ce «recyclage» de la substance bâtie a ainsi donné une seconde vie au patrimoine historique, participant ainsi au devoir de mémoire mais aussi à une démarche responsable en matière de développement durable. Intimement liée à cette démarche, la notion de flexibilité: celle des bâtiments lorsque leur conception n'est pas l'otage de la fonction, celle des architectes lorsqu'ils se laissent guider par le bâtiment, celle de l'utilisateur lorsqu'il s'agit d'adapter ses besoins à ce que l'existant peut offrir, et enfin celle des normes lorsqu'il s'agit de les appliquer avec discernement. Recycler au lieu de jeter? Une question de plus en plus d'actualité qui fait aussi appel à la créativité.

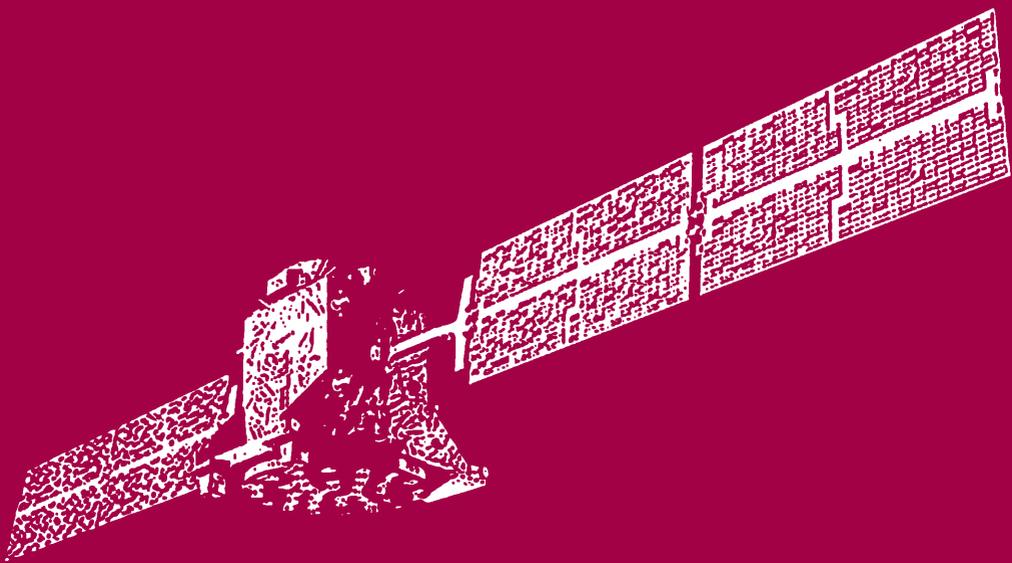


FIG. 11



Plusieurs bâtiments réaffectés en ville ont trouvé une nouvelle jeunesse, à l'image de l'ancienne banque cantonale, «recyclée» en médiathèque et abritant depuis peu le Ministère public, de l'ancien lycée-collège réaffecté en palais de justice, de l'ancien séminaire, devenu home du Glarier, de la Petite Chancellerie, actuel Petithéâtre, de l'ancienne Chancellerie et de l'ancien pénitencier, reconvertis en espaces muséographiques, ou encore de l'Ecole normale, aujourd'hui Haute Ecole Spécialisée, de la villa Veuillet transformée en... villa, et bien d'autres [FIG. 11 **L'ancienne banque cantonale, devenue médiathèque et qui abrite maintenant le Ministère public**]. Tous n'ont pas bénéficié d'une nouvelle naissance: feu les immeubles et villas XIX^e de la rue de Lausanne et de l'avenue de la Gare, feu le chalet de Kalbermatten, feu les caves Provins et Bonvin, mais tous ont été les témoins d'une tranche de l'histoire sédunoise. Longue vie à ceux qui, grâce à leur reconversion ou non, en témoignent encore!

BENOÎT COPPEY



SIX DÉFIS POUR L'AVENIR

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE EXCEPTIONNEL DE LA VILLE DE SION

Depuis près de 8000 ans, l'homme a reconnu dans le territoire actuel de la commune de Sion un lieu d'habitat privilégié. Des derniers chasseurs-cueilleurs du Mésolithique aux bâtisseurs de cathédrales, les sociétés qui nous ont précédés nous ont laissé en héritage des témoins de leur civilisation. Installés sur le cône de la Sionne, à proximité des ressources naturelles,



FIG. 12

eau, bois, terrain agricole et pâturage, ou parfois regroupés sur les collines, en position défensive ou dominante, les vestiges de leurs habitats ont beaucoup souffert des débordements de la rivière ou des aménagements successifs. C'est donc surtout par leurs constructions monumentales, architectures funéraires ou édifices publics, que nos prédécesseurs nous relatent une part de la vie sociale de leur époque. L'importance internationale de certains de ces témoignages devrait nous inciter à mettre en valeur ce patrimoine légué par nos aïeux.

Au début des années 1970, dans l'enthousiasme de la découverte du site néolithique du Petit-Chasseur, deux projets de



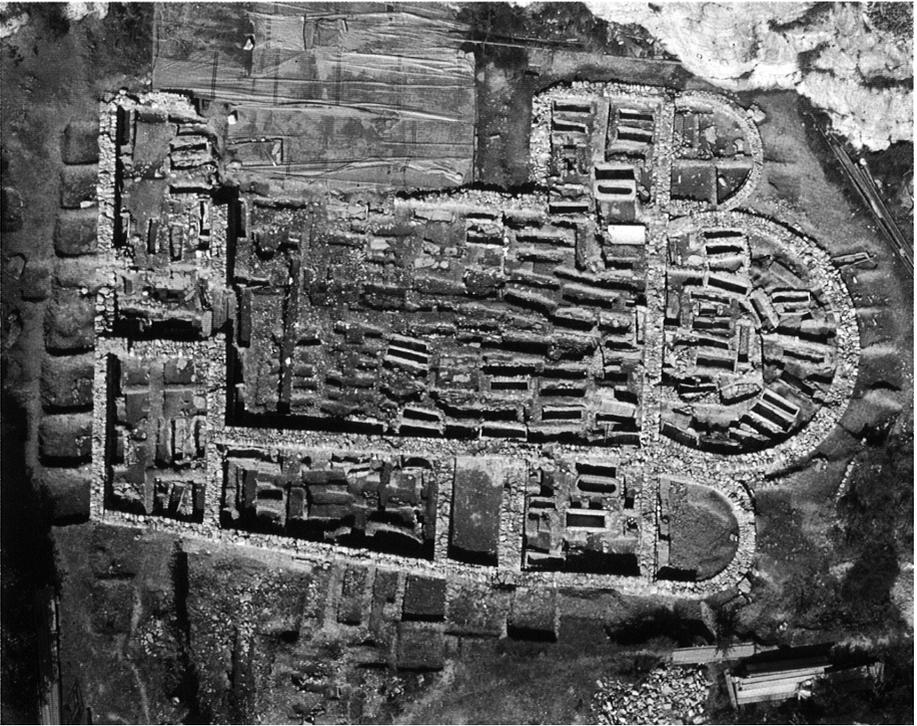


FIG. 13

mise en valeur se sont concrétisés: la reconstitution d'un dolmen dans un bâtiment spécialement conçu pour sa protection et l'aménagement du musée de la Grange-à-l'Evêque pour la présentation des stèles gravées et des collections archéologiques. Quelque trente ans plus tard, les collections archéologiques ont rejoint le musée d'Histoire de Valère, et auraient laissé les stèles orphelines de leur contexte historique et social sans la motivation de certains acteurs de l'archéologie valaisanne

[FIG. 12 Dessin des deux faces de la stèle 20 du Petit-Chasseur, retailée et

réutilisée pour la construction du dolmen M XI]. Saisissons l'occasion qui nous est maintenant donnée de repenser la présentation de cet ensemble en regroupant monument(s) et stèles dans une vision plus large des sociétés néolithiques.

D'autres sites méritent également d'être présentés au public, comme la nécropole tumulaire de Don Bosco, présentée succinctement dans ce volume. En font partie également les thermes romains, sis sous l'église Saint-Théodule. Si des aménagements avaient déjà été réalisés au début des années 1960 pour en permettre la visite durant les fouilles, ceux-ci doivent être maintenant restructurés. Enfin, les débuts de la chrétienté sont attestés par le dégagement complet à Sous-le-Scex d'une église funéraire exceptionnellement bien conservée, fondée au V^e siècle et utilisée jusqu'au IX^e siècle [FIG. 13 **Vue verticale de la basilique funéraire de Sous-le-Scex**]. Les fouilles archéologiques ont également révélé à cet emplacement de nombreuses occupations humaines, à vocation principalement funéraire, du début du 5^e millénaire avant J.-C. à l'an 1000. Au printemps 2001, un concours d'architecture a été organisé pour l'aménagement du site et d'un petit musée dont les réalisations, prévues pour 2006, se font toujours attendre...

ADAPTER LES NORMES TECHNIQUES ET SÉCURITAIRES EN FONCTION DES IMPÉRATIFS PATRIMONIAUX

Les exigences en matière de protection des personnes et des biens ne cessent de croître. Les spécialistes et techniciens établissent des lois, normes, règles et recommandations sensées prévenir l'impact de la catastrophe, de l'accident, de la détérioration, mais également sensées augmenter sensiblement la qualité de vie dans nos milieux ambiants, diminuer le gaspillage de nos ressources énergétiques naturelles et développer de façon claire le recours aux énergies douces et renouvelables.

En Valais, les tremblements de terre sont à prendre au sérieux; la carte des aléas sismiques le démontre bien. Le Rhône, lors d'une crue centennale ou millénaire, menace d'inonder tout ou partie de la plaine. Le feu, sans vigilance et mesures protectrices anticipées, peut détruire en quelques minutes ce que l'homme s'est ingénié à créer et bâtir.

Mesures antisismiques draconiennes –surhaussements de digues et abaissements du lit des cours d'eau– escaliers de secours, chemins de fuite, aspersion automatique, compartiments coupe-feu, signalisations multiples –barrières et garde-corps élevés, impénétrables, presque infranchissables– surfaces antidérapantes, non gélives, sèches –suppressions des barrières architecturales pour les personnes à mobilité réduite– verres isolants doubles, triples –isolants thermiques et phoniques épais, incombustibles– etc., tout cet arsenal de contraintes techniques à appliquer lors de la réalisation d'une nouvelle construction ne pose pas de problème majeur à l'architecte, tout au plus quelques inconvénients pouvant être «digérés» lors de la conception d'un ouvrage.

Malheureusement, il n'en va pas de même lorsque ces contraintes techniques doivent s'intégrer à un ouvrage patrimonial à transformer, restaurer ou protéger. Appliquées sans discernement, à la lettre, elles peuvent dénaturer irrémédiablement les valeurs essentielles d'un bâti historique. Sedunum Nostrium va se pencher sur ce problème, d'entente et en collaboration avec d'autres partenaires, et élaborer un vade-mecum d'interventions respectueuses sur les édifices patrimoniaux.

PROTÉGER LE PATRIMOINE INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

Les aménagements historiques des maisons constituent un sujet qui nous tient particulièrement à cœur. Il s'agit ici de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de sauvegarde

d'éléments architecturaux qui, à première vue, peuvent paraître insignifiants, mais sans lesquels les façades ne seraient qu'une enveloppe vide. Nous pensons aux vantaux des portes [FIG. 14 **Rue du Vieux-Moulin, portes et escalier vers 1800**] et des fenêtres [FIG. 15 **Rue des Vergers, fenêtre et lambris – conservé à droite – de 1912**] qui font le lien entre la peau extérieure des maisons et leur intérieur, mais aussi à l'organisation des différents étages avec les escaliers de liaisons, aux planchers et aux charpentes de toitures [FIG. 16 **Rue de l'Eglise, charpente du milieu du XVII^e siècle**], aux boiseries et portes d'intérieur avec leur serrurerie, aux armoires maçonnées ou aux plafonds en plâtre. Ces éléments sont pour la plupart invisibles depuis l'extérieur; leur démontage, soit pour augmenter le confort ou la rentabilité des habitations, soit pour les adapter aux normes de sécurité, passe souvent inaperçu.

Aujourd'hui, un bâtiment n'est en général plus classé uniquement au niveau de ses façades. Son aménagement intérieur fait partie des réflexions qui permettent d'évaluer sa valeur historique. Mais quel intérieur faut-il conserver? Si pour quelques exemples exceptionnels la sauvegarde est incontestée – pensons au plafond sculpté de la salle Supersaxo, aux boiseries de l'Hôtel de Ville ou aux fresques de la maison du Diable, tous datant des XVI^e-XVII^e siècles –, il en existe d'autres, plus récents et plus simples, dont la valeur est moins évidente. Et pourtant ils méritent également d'être sauvegardés. Citons comme exemples les revêtements de parois du début du XIX^e siècle comprenant une boiserie basse et un plafond en plâtre, des pièces plus récentes du début du XX^e siècle [FIG. 17 **Rue de Condémines, ensemble comprenant boiserie, porte et radiateur**], ou encore des intérieurs dans lesquels non seulement le revêtement des parois, sol et plafond est conservé mais aussi une partie de l'ameublement d'époque. Un recensement des intérieurs de qualité de la commune de Sion permettrait non seulement de mettre en valeur ces éléments, mais aussi de définir les critères pour appuyer leur conservation.



FIG. 14



FIG. 16



FIG. 15



FIG. 17

CONSERVER LES TÉMOINS DE L'ARCHITECTURE MODERNE

Incontestablement, l'avènement du mouvement moderne fut le bouleversement le plus important de l'histoire de l'architecture. Il remonte au début des années 1900, mais s'enracine au milieu du XIX^e siècle, avec l'émergence du béton armé. Cette nouvelle technique, rationnelle et économique, diminuant sensiblement l'importance des structures porteuses, permit l'explosion des concepts architecturaux en libérant le plan, la coupe et la façade de ses contraintes habituelles liées aux exigences pesantes des systèmes «classiques».

Cette révolution, architecturale aussi bien qu'industrielle, pénétra le Valais dès le milieu des années 1920 par la construction d'ouvrages d'art tels qu'aqueducs, bassins de rétention, ponts dus aux talents audacieux des ingénieurs ROBERT MAILLART et ALEXANDRE SARRASIN.

Il fallut attendre les années 1930 pour qu'apparaissent dans les cités valaisannes des réalisations architecturales appartenant à ce mouvement ou s'inspirant de celui-ci. Usines électriques, sanatoriums, cliniques, immeubles commerciaux et de logements, habitations individuelles s'érigèrent progressivement mais sûrement et jalonnèrent sporadiquement ce territoire accidenté, caractéristique, d'autant de bijoux qui, très probablement, étonnèrent nos aïeux [FIG. 18 **Maison Chevrier, rue du Paradis à Bramois; années 1930**]. A Sion, ce patrimoine existe grâce notamment aux architectes indigènes que furent ALPHONSE DE KALBERMATTEN et JEAN SUTER à qui l'on doit plusieurs réalisations de grande qualité [FIG. 19 **Immeuble Bagaini, avenue de Tourbillon. Architecte: Jean Suter; 1934-1936**].

Ce patrimoine est précieux parce que rare. Ce patrimoine est précieux parce qu'en danger. Sans vigilance, il pourrait disparaître ou, pour le moins, être radicalement altéré. Sa conservation aussi bien que sa mise en valeur sont des «devoirs»



FIG. 18



FIG. 19



FIG. 20



FIG. 21



FIG. 22



culturels et artistiques auxquels Sedunum Nostrum répondra, en commençant par une publication circonstanciée en 2012.

PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE PAYSAGER

Lorsque depuis le promontoire de Valère notre vue embrasse le territoire de la ville de Sion [FIG. 20 **Vue de la ville de Sion depuis Valère**], un petit exercice se montre révélateur. La soustraction mentale de toute construction et infrastructure datant de l'après Deuxième Guerre mondiale le fait apparaître clairement: l'étalement de la ville prend des proportions jamais connues auparavant et absorbe chaque année une partie du paysage naturel et aménagé du territoire communal. La dispersion des surfaces construites a une action sans précédent sur la qualité du paysage et transforme sensiblement notre cadre de vie.

Parallèlement à cette accélération de l'urbanisation et au changement social profond qui l'accompagne, le concept de patrimoine a également évolué: l'objet d'abord isolé et identifié dans sa singularité se resitue et prend sens dans le périmètre d'un site construit pour s'inscrire aujourd'hui dans l'ensemble d'un paysage. De même dans les notions de paysage et de patrimoine paysager, la composante matérielle d'une étendue géographique s'enrichit d'une composante immatérielle de support de mémoire et d'expression culturelle et identitaire [FIG. 21 **Une portion du chemin du Calvaire**].

Si l'action de sauvegarde se focalisait ces quarante dernières années sur des bâtiments et sites construits, Sedunum Nostrum entend élargir son engagement à l'ensemble des éléments constitutifs du paysage. A l'avenir, la préservation et la mise en valeur des bisses et meunières, chemins, murs et murets [FIG. 22 **Anciennes terrasses envahies par la végétation sauvage, Roches-Brunes**], haies, alignements d'arbres, jardins et autres

éléments naturels et aménagés retiendront tout autant l'attention de notre association. En effet, ces éléments ont une importance équivalente dans la perception du paysage et dans la portée identitaire qui en découle. Ils sont souvent plus fragilisés encore face aux enjeux économiques et à la croissance démographique. De même, par différentes actions de sensibilisation, Sedunum Nostrum compte replacer l'habitant au milieu de sa ville en constante transformation afin qu'il se réapproprie son environnement et redonne, par un usage adapté, un nouveau sens et une nouvelle assise culturelle à son propre cadre de vie.

S'INTÉRESSER AUX TRANSFORMATIONS URBAINES

L'inadéquation du développement spatial de la ville, tant du point de vue du trafic que de l'étalement urbain, nous pousse à identifier les conditions permettant de tendre vers un équilibre de l'environnement construit, et d'en avoir une vision globale et cohérente. Sedunum Nostrum projette ainsi à l'avenir de s'intéresser non seulement à la protection et à la mise en valeur de l'objet bâti pris individuellement, mais aussi aux questions relevant d'un développement harmonieux de l'ensemble du territoire de la ville. Il y a aujourd'hui urgence à considérer la ville dans sa globalité et non seulement à travers les objets qui la constituent.

La transformation de notre patrimoine se poursuit, l'évolution de l'urbanisme aussi. La Ville de Sion s'est notamment donnée pour outil l'organisation de concours pour les projets d'une certaine envergure avec pour objectif une plus grande qualité de la production architecturale. Ainsi de nouveaux projets sont en train de voir le jour, comme par exemple l'aménagement de l'îlot de la Matze. Ce site bénéficie d'une excellente visibilité et marque l'accès ouest à la zone centrale de Sion. L'objectif de

l'exercice doit être d'apporter une identité contemporaine de qualité à cette nouvelle entrée de ville.

Autre exemple, la place de la Planta, réaménagement d'un espace public en frange de la vieille ville, est l'occasion de repenser la nature et la vocation de la place et des ses abords, de favoriser l'émergence de nouvelles appropriations de l'espace public.

L'aménagement du périmètre de la gare, en cours de réflexion, offre une possibilité de densifier le bâti. La ville de Sion a besoin de nouveaux espaces pour son développement et ce secteur «en friche» à l'est de la gare semble tout désigné pour accueillir un nouveau quartier mêlant logements et activités commerciales.

Au niveau du territoire, la troisième correction du Rhône constitue un enjeu majeur pour la ville de Sion. Au-delà des enjeux sécuritaires, ce «chantier du siècle» offrira la possibilité de revaloriser le cours du fleuve et ses abords et de créer ainsi un espace de détente et de loisirs de qualité pour la population locale et les touristes.

Au cœur de l'attention figurent aujourd'hui ces projets dont la concrétisation constituera le patrimoine de demain. Favoriser la qualité architecturale des nouvelles constructions, réserver un traitement respectueux à la substance bâtie historique, créer ou revaloriser des espaces publics, urbains ou paysagers, de manière harmonieuse: tous ces éléments doivent trouver leur place dans une dynamique de transformation qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants.

LE RÔLE DE SEDUNUM NOSTRUM FACE À CES DÉFIS

Tout en s'inscrivant dans la continuité des actions de sensibilisation et de valorisation entreprises jusqu'ici, Sedunum Nostrum souhaite à l'avenir mettre l'accent sur les actions suivantes afin de relever les défis patrimoniaux et urbanistiques qui attendent Sion au XXI^e siècle :

Créer davantage le débat autour du patrimoine

Sedunum Nostrum désire que le patrimoine soit plus souvent objet de discussion sur la place publique. Pour ce faire, elle entend renforcer certaines de ses activités comme l'organisation de conférences, de visites sur le terrain ou d'expositions. Ces activités permettront aussi de décliner sous d'autres formes les contenus des traditionnels bulletins et annuaires.

Faire connaître les projets de transformation urbaine aux membres et à la population

Ces dernières années la ville de Sion a connu plusieurs réaménagements urbains (Place du Midi, Espace des Remparts, Grand-Pont, etc.) et d'autres projets sont en phase de démarrage ou de réflexion auprès de la Municipalité sédunoise (place de la Planta, quartier de la gare, la Matze, etc.). Sedunum Nostrum considère que ces projets, qui remodelent de manière importante l'urbanisme de la ville, doivent être mieux connus des habitants avant leur réalisation. C'est pourquoi elle espère devenir un relais entre les autorités et ses membres, et plus généralement l'ensemble des Sédunois, dans la diffusion d'informations concernant ces grands projets urbains.

Devenir un partenaire plus actif pour la Commune, la Bourgeoisie et les acteurs privés

Sedunum Nostrum veut faire entendre sa voix lorsqu'un projet concerne le patrimoine sédunois. Que ce soit lors de démolition

tions de bâtiments anciens, de réaménagements d'espaces publics ou de mise en valeur des richesses historiques de la cité, Sedunum Nostrum veut être associée à la réflexion et à la prise de décision en tant que principale association de défense du patrimoine sédunois.

Tisser des liens plus étroits avec les associations et les personnes actives dans la protection et la valorisation du patrimoine

Une collaboration en particulier avec la section valaisanne de Patrimoine suisse est souhaitable sur des sujets précis afin de renforcer le poids des défenseurs du patrimoine. Cette collaboration existe déjà et demande à être renforcée à l'avenir. De même des privés se battent pour le maintien d'objets particulièrement remarquables du patrimoine sédunois. Sedunum Nostrum entend les appuyer dans leur combat.

Sensibiliser les jeunes générations au patrimoine

Peu de jeunes adultes sont membres de Sedunum Nostrum. De manière générale la défense et la mise en valeur du patrimoine n'intéressent pas suffisamment cette classe d'âge. Sedunum Nostrum ambitionne en conséquence de développer différentes initiatives permettant de susciter l'intérêt des jeunes générations pour le patrimoine hérité des générations antérieures.

LISTE DES PUBLICATIONS

ANNUAIRES

* ouvrages épuisés

1. * 1971 **Hôtel de Ville de Sion**
OTHMAR CURIGER
2. * 1972 **Guide artistique illustré de Sion**
ANDRÉ DONNET
3. 1973 **Illustrierter Kunstführer von Sitten**
ANDRÉ DONNET
4. * 1974 **Anciennes portes de Sion**
ELISABETH ROSSIER
5. * 1975 **Les stalles de Valère**
BERNARD WYDER
6. 1976 **Le décor du fer à Sion**
MAURICE DELÉGLISE
7. * 1977 **Portraits des Evêques de Sion**
BERNARD TRUFFER
8. 1978 **La peinture murale à Sion**
GAËTAN CASSINA ET
THÉO-ANTOINE HERMANES
9. * 1979 **L'ermitage de Longeborgne**
CATHERINE SANTSCHI, GAËTAN CASSINA,
BERNARD WYDER
10. 1985 **Livres sédunois du Moyen-Age**
JOSEPH LEISIBACH ET ALBERT JORGER
11. 1997 **Le château de Tourbillon**
PATRICK ÉLSIG
12. 2000 **Le château de Valère**
PATRICK ÉLSIG
13. 2006 **Le château de Montorge**
ALESSANDRA ANTONINI
14. 2009 **Les saisons du Petit-Chasseur**
MARIE BESSE, PIERRE CORBOUD,
SÉBASTIEN FAVRE, ALAIN GALLAY,
FRANÇOIS MARIÉTHOZ, MANUEL MOTTET

BULLETINS

* ouvrages épuisés

1. 1972 **Adhérer à notre mouvement**
Connaître et respecter sa ville
COLLECTIF
2. * 1972 **Adhérer à notre mouvement**
Le difficile problème des restaurations
COLLECTIF
3. 1973 **Adhérer à notre mouvement**
Un guide pourquoi ?
COLLECTIF
4. * 1973 **Adhérer à notre mouvement**
La maison Zermatten (de Platea)
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS
5. * 1973 **Adhérer à notre mouvement**
La cure de Braimos
COLLECTIF
6. 1974 **Adhérer à notre mouvement**
Ouvrez-nous vos archives
COLLECTIF
7. 1974 **Adhérer à notre mouvement**
Nos rues, ces inconnues
JACQUES CALPINI
8. 1974 **Nez au vent**
MAURICE DELÉGLISE
9. * 1975 **Planta, cœur de la cité**
JACQUES CALPINI
10. * 1975 **Fresques d'une pharmacie sédunoise**
du XVI^e siècle
ALBERT DE WOLFF
11. * 1975 **La maison Zermatten (de Platea)**
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS
12. * 1975 **La bataille de la Planta (500^e anniv.)**
BERNARD TRUFFER
13. * 1976 **Objectif 1000**
COLLECTIF
14. * 1976 **La maison du Diable**
THÉO-ANTOINE HERMANES
15. * 1976 **La maison Zermatten (de Platea),**
restauration extérieure 1974-76
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS

16. 1976 **La restauration de la fresque Uffem Bort**
THÉO-ANTOINE HERMANES
17. 1977 **La municipalité face à l'avenir des vieux quartiers**
FÉLIX CARRUZZO
18. 1977 **Clocher de la Cathédrale de Sion**
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS
19. 1977 **Sedunum Notrum – Vieux Martigny: une fonction dans la cité**
GAËTAN CASSINA
20. 1977 **Rues et ruelles de Sion**
GEORGES DE KALBERMATTEN
21. * 1978 **La Grenette**
JACQUES CALPINI
22. 1978 **La maison Supersaxo**
CHARLES-EMMANUEL KETTERER
23. 1978 **La chapelle du Pont**
JEAN-MARC BINER
23. 1979 **Une grange transformée**
CHARLES-ANDRÉ MEYER
25. 1979 **La cure de Bramois restaurée**
MICHEL REVAZ
26. 1980 **Présentation du règlement communal sur les zones protégées (zone de la vieille ville)**
JACQUES-VICTOR PITTELOUD
27. 1980 **La maison Contat-de Preux et Tscherrig**
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS
28. 1980 **Un regard en arrière**
GEORGES DE KALBERMATTEN
29. 1981 **Place de la Planta**
COLLECTIF
30. 1981 **Die St-Theodulskirche – l'église de Saint-Théodule**
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS
ET WALTER RUPPEN
31. 1982 **Sion, il y a 200 ans**
GAËTAN CASSINA
32. 1982 **La chapelle de l'Evêché**
CHARLES-ANDRÉ MEYER
33. 1984 **Bulletin d'information**
JEAN-PIERRE VARONE
34. 1984 **La lutte contre le feu à Sion au début du XVI^e siècle**
ANTOINE LUGON
35. 1985 **La fontaine du lion**
PATRICE TSCHOPP
36. 1985 **Sion, Sous-le-Scex: L'église funéraire du haut moyen âge**
HANS-JÖRG LEHNER
37. 1986 **L'ancienne forge du pont de Bramois**
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS ET
ANTOINE LUGON
38. 1986 **Arrêtez le massacre! 10 ans de joyeuses démolitions**
COLLECTIF
39. 1987 **Soif de gains, l'espace est à tout le monde**
JEAN-PIERRE VOUGA
40. 1988 **Valère en chantier**
CHARLES-ANDRÉ MEYER
41. 1988 **Hommage à Georges de Kalbermatten (1920-1988)**
ANDRÉ DONNET ET GAËTAN CASSINA
42. 1989 **Une proposition contre une démolition**
DOMINIQUE STUDER
ET LA COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES
BAECHLER, GAGLIARDI ET ÄMSLER
43. * 1990 **Montorge, la Maison de la nature**
DOMINIQUE STUDER
44. 1990 **L'école des filles de la Planta**
PASCAL VARONE ET PATRICE TSCHOPP
45. 1990 **De la Petite Chancellerie au Petit Théâtre, ou l'archéologie au secours de l'histoire**
DOMINIQUE STUDER
46. * 1991 **Restauration en cours des peintures murales gothiques du chœur de l'église Notre-Dame de Valère à Sion**
RENAUD BUCHER
47. * 1991 **L'hôtel de Philippe de Torrenté**
PHILIPPE DE KALBERMATTEN
48. 1992 **Le palais de justice**
CHRISTOPHE RUDAZ

49. * 1992 **Les chapelles des Mayens-de-Sion**
VÉRONIQUE RIBORDY EVÉQUOZ
50. 1992 **Le home des Glariers**
PATRICE TSCHOPP,
CHARLES-ANDRÉ MEYER,
PASCAL VARONE
51. 1993 **La maison Ambuel**
RENAUD BUCHER
52. 1993 **Attention vestiges**
FRANÇOIS WIBLE, BERTRAND DUBUIS,
ANTOINE ZEN RUFFINEN
53. 1993 **La Maison de l'Evêque Adrien V
de Riedmatten dite Maison de la Diète**
PATRICK ÉLSIG ET FRANÇOIS BOLLI
54. 1994 **Des Sédunois, des puces
et des Savoyards**
PIERRE DUBUIS
55. 1994 **Sion, le temps et l'espace
des commerces**
BERNARD ATTINGER
56. 1994 **La salle du Grand Conseil (1939)
et sa décoration murale (1944)
au Casino**
PATRICE TSCHOPP
57. 1995 **Sedunum Nostrum 1970-1995**
ANTOINE ZEN RUFFINEN,
GILBERT DEBONS, FELIX CARRUZZO,
CHARLES-ANDRÉ MEYER ET JOSEPH ITEN
58. 1995 **La Tour des Sorciers**
PATRICK ÉLSIG
59. 1995 **Promenade dans la préhistoire
sédunoise, le quartier de St-Guérin**
PHILIPPE CURDY ET SÉBASTIEN FAVRE
60. 1996 **L'arsenal cantonal**
PHILIPPE DE KALBERMATTEN
ET PATRICK ÉLSIG
61. 1996 **Les reposoirs**
ALIX DE ROTEN
62. 1997 **Le trésor médiéval du Chapitre
et de la Cathédrale de Sion**
DANIEL THURRE
63. 1997 **La ville de Sion à travers la philatélie**
PHILIPPE CHERIX
64. 1998 **Le gantier et les lombards**
PIERRE DUBUIS
65. 1998 **Année 50 des œuvres, une banque**
NATHALIE ALLET, NATHALIE GABIOUD
66. 1998 **Le couvent des capucins**
CHRISTOPHE BOLLI
67. 1999 **Tannerries/Lombardie**
CHARLES-ANDRÉ MEYER
68. 1999 **Les fours à Chaux de Bramois**
PIERRE-ALAIN CORDONIER
69. 2000 **Saint-Théodule**
CHRISTINE PAYOT
70. 2001 **Noms de lieux sédunois d'hier
et d'aujourd'hui**
ANTOINE LUGON
71. 2002 **Le Missel de Guillaume VI de Rarogne**
EMMANUELLE FIORINA
72. 2002 **A la recherche des Sédunes
...un peuple celtique disparu**
PHILIPPE CURDY ET OLIVIER PACCOLAT
73. 2003 **Le musée de l'Evêché,
trésor de la Cathédrale**
CHARLES-A. MEYER
74. 2004 **Le marché de Sion
aux XIX^e et XX^e siècles**
PATRICE TSCHOPP ET PIERRE DUBUIS
75. 2004 **Villa Veuillet, Sion
/ Haus Veuillet, Sitten**
CHRISTOPHE ALLENSPACH
76. 2005 **La maison Julier-Seiler,
dite villa de Riedmatten**
GAËTAN CASSINA
77. 2006 **De la disparition des jardins
au jardin des disparus**
VINCENT KRENZ
78. 2007 **«Mon Cher frère» Auguste (1804-1853)
et César (1811-1897) Ducrey
– Deux frères, deux carrières,
une correspondance**
ROMAINE SYBURRA-BERTELLETO
79. 2008 **La Maison du Diable**
MURIEL ESCHMANN

80. 2009 **Espace des Remparts**
ALESSANDRA ANTONINI
81. 2010 **Les soupirs de l'horloge**
– Hôtel de Ville de Sion
FRANÇOISE VANOTTI
82. 2010 **Un château d'argent**
– La caisse hypothécaire et d'épargne
du canton du Valais
NATHALIE DESARZENS

OUVRAGES DIVERS

- 1977 **Sion, Grand-Pont**
– Plaquettes avec pages dépliantes
GALLUS RUTZ
- 1980 **Bréviaire de Josse de Silenen (1493),
évêque de Sion**
ALBERT JÖRGER
- 1984 **Arts et Monuments, Sion**
ANDRÉ DONNET
- 1988 **Sion, la part du feu 1788-1988**
GAËTAN CASSINA,
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS,
DENISE FRANCILLON, ANTOINE LUGON,
CHARLES-ANDRÉ MEYER,
PATRICE TSCHOPP,
MARIE CLAUDE MORAND,
JEAN-HENRI PAPILLOUD,
DOMINIQUE STUDER
- 1995 **La cathédrale Notre-Dame de Sion**
VÉRONIQUE RIBORDY EVÉQUOZ,
ANTOINE LUGON
- 2001 **Guide de Sion, Histoire et Nature**
ANTOINE ZEN-RUFFINEN, J. CLAIVAZ
- 2001 **La vie quotidienne à Sion
au milieu du XIX^e siècle**
PATRICE TSCHOPP
- 2009 **Les Mayens de Sion**
PIERRE DALLÈVES, GAËTAN CASSINA,
FRANÇOISE VANOTTI

CARTES POSTALES

- no 1 **Maison de Riedmatten**
- no 2 **Rue de la Lombardie**
- no 3 **La Planta**
- no 4 **Rue St-Théodule**
- no 5 **Valère et clocher des Jésuites**
- no 6 **Sion toits d'ardoises**
- no 7 **Sion Château de Valère**
- no 8 **Les vieux quartiers**
- no 9 **Home des Glariers**
- no 10 **Tour des Sorciers**
- no 11 **Les vieux toits**
- no 12 **Rue de la Lombardie**
- no 13 **Place de la Cathédrale**
- no 14 **Ruelle de la Lombardie**
- no 15 **La Préfecture**
- no 16 **Place Marguerite Burnat -Provins**

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

Alain Girardet, Sion

› 1, 2, 3

ARIA SA, Sion

› 4, 5, 6, 7, 20

Archives de la Ville de Sion

› 8

Sedunum Nostrum

› 9, 10, 11, 18, 19, 21, 22

Dessins Sébastien Favre

› 12

**Service des Bâtiments,
Monuments et Archéologie**

› 13, 14, 15, 16, 17

© 2011 **Sedunum Nostrum**

Rédaction

ALESSANDRA ANTONINI

LAURENCE DE PREUX

MARIA ROHNER-KAMERZIN

CHRISTOPHE CLIVAZ

GILBERT FAVRE

FRANÇOIS MARIÉTHOZ

Conception graphique

mise en page

KARIN PALAZZOLO, Lausanne

Impression

IMPRIMERIE CONSTANTIN, SION